

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS  
A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## LES EXAMENS

Voilà revenue la période des examens. Les « jeunes élèves » a qui les cumuls ne sont point interdits, ont l'heureuse chance de faire beaucoup de travail par beaucoup de chaleur.

C'est certainement un entraînement utile pour la vie, quelque chose d'analogue à la surchauffe qu'on fait subir à la chaudière à l'essai!

Considérons le bénéfice de ces examens : baccalauréat, certificat d'études, brevets, entrée ou sortie des écoles spéciales. Sont-ils d'un grand secours dans la lutte pour la vie? Récemment, M. Hugues Le Roux, dans de remarquables études sur *Nos Fils*, a démontré l'inanité de cette préparation scolaire. Preuves en mains, statistiques sous les yeux, il a établi que médecins, écrivains, ingénieurs, officiers, avocats, etc., bref, toutes les professions dites libérales, mais qui n'affranchissent pas des nécessités de l'existence, étaient des nids à misère, par suite de la sursaturation de l'encombrement formidable qui va, chaque année, s'accroissant.

Ils sont légion ceux qui attendent la fortune par les chemins fleuris des carrières libérales; ils sont quelques-uns, à peine, qui l'y rencontrent. Les autres se désespèrent, deviennent des déclassés ou des aigris.

Malgré cela, les parents continuent à rêver pour leurs fils des galons, des ronds de cuir, des serviettes d'avocat, des cartonniers de notaire ou des compas d'ingénieur ou d'architecte. Et, ce qui est plus grave, ils rêvent tout cela à destination de leur ville, ou de Paris, sans jamais penser qu'il y a d'autres centres d'activité, et surtout d'autres modes d'activité.

On se plaint de ne rencontrer dans nos colonies que des anglais et des allemands, qui du reste y font fortune; pourquoi nos enfants n'iraient-ils pas dépenser leur vigueur hors de France, et y développer leur intelligence, leur personnalité?

Cela vaudrait au moins autant pour la culture de l'énergie, que la noce pendant cinq ou six ans au quartier latin, et le patrimoine familial ainsi que celui de la patrie ne perdraient rien au change.

Ce qu'il faut à l'homme moderne, c'est une instruction qui le mette à même de dégrader sa personnalité. Dans une démocratie où chaque homme, étant électeur, compte pour une unité, il est indispensable d'augmenter la valeur de cette unité. Ce ne sont pas les déclassés qui atteindront ce résultat, c'est pourquoi il convient de critiquer dans une certaine mesure, les examens qui fabriquent ces déclassés.

C. R.

## LE PANAMA

La commission d'enquête

Samedi dernier, la commission d'enquête a entendu MM. Loubet, Develle et Ribot.

Elle a ensuite décidé de se rendre jeudi auprès de Cornélius Herz pour essayer de faire la lumière.

La commission s'est réunie, à nouveau, hier, lundi.

Elle a refusé d'entendre les dépositions de M. Thiébaud, qui n'a pas voulu prêter serment.

M. Rouanet se plaint de ce que la commission n'ait pas encore eu communication du dossier des chemins de fer du Sud qui peut être utile en la circonstance. On décide de le demander au ministre.

On décide également de donner lecture des lettres et rapports contradictoires de M. Quesnay de Beurepaire.

### Les poursuites

M. Le Poittevin, juge d'instruction, a fait savoir hier matin à M. Athalin, procureur de la République, qu'il terminerait sa procédure cette semaine même sans autre délai.

Les conclusions de son instruction tendent à renvoyer devant les assises huit personnes seulement parmi toutes celles qui ont été l'objet d'une instruction.

## REVUE DE LA PRESSE

**Le Gaulois (M. Cornély) :** Si la commission avait refusé de s'aboucher avec Cornélius Herz, repoussé ses avances, déclaré indigne d'elle la démarche qu'il lui demande, je le déclare en toute franchise, j'aurais été persuadé qu'elle jouait la comédie, qu'elle ne voulait pas la lumière, la fameuse lumière, et je l'aurais dit.

Cette lumière réparatrice, il faut quelque courage pour la chercher, même sous le ridicule momentané, c'est ce que fait en ce moment-ci la commission de Panama, elle fait bien.

**Le Matin** parlant de l'attitude de Cornélius Herz, dit :

« Quel est son mobile? Est-ce la vengeance? Est-ce l'intérêt? La seconde hypothèse semble la plus probable. De ce fait, la commission va peut-être se trouver en présence de difficultés que quelques uns de ses membres ont laissé entrevoir dans leur dernière réunion, mais auxquelles on ne s'est pas arrêté, sans doute parce qu'on a la confiance qu'elles pourront être résolues sur place et séance tenante. On y arrivera, en effet, sans doute, si les commissaires ont le bon esprit d'imiter les puissances qui ont établi le concert européen, et restent unis dans une même pensée. »

« Ce qui serait déplorable, ce serait de voir se produire en présence de l'illustre diabétique des divisions dont il profiterait certainement. Dans la circonstance, il ne doit pas y avoir des députés, essayant dans un intérêt de parti, de compromettre des adversaires politiques, mais une délégation de la Chambre agissant compacte dans un même esprit qui est de chercher la lumière là où elle suppose qu'elle peut se trouver. »

**Le Radical (M. Tony Revillon) :** « Le Sultan fait demander à nos ambassadeurs de le protéger contre un soulèvement possible le jour où il signera la paix, et son ministre Tewfik leur donne des rendez-vous où il arrive en retard pour se moquer d'eux, il ne reste à l'Europe qu'une conduite à tenir : régler elle-même les conditions de la paix et les imposer au Sultan. »

« Les flottes qui bloquent les côtes crétoises seraient mieux à leur place devant Constantinople que devant la Canée. Quand nous défendons l'existence de la Grèce et la vie des chrétiens d'Orient, nous ne faisons pas de la politique de parti. Les représentants de la France devraient pourtant comprendre cela et ne pas mettre l'intérêt d'un ministère en balance avec l'intérêt de la patrie. »

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 17 juillet

A la séance du matin, M. Antide Boyer a interpellé sur les affaires d'Orient. Il a reproché au gouvernement d'abandonner les traditions françaises.

La suite de l'interpellation est ensuite renvoyée à l'après-midi.

Dans la séance de l'après-midi, M. Denis Cochin a également interpellé sur les affaires d'Orient.

Après une réponse du ministre, la Chambre vote un ordre du jour pur et simple et reprend la discussion du projet de loi sur les quatre contributions.

Séance du 19 juillet

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des contributions directes.

La tribune de la Chambre voit défiler une série d'amendements, de projets et de contre-projets sur la réforme fiscale.

Successivement, M. Philippon, M. Thoulouze, M. Jourdan (du Var), M. Brincard (de Seine-et-Oise), M. Bourgeois (du Jura), d'autres encore sont venus apporter et défendre des propositions de dégrèvement ou des modifications au projet de commission.

Mais la Chambre a repoussé toutes les propositions nouvelles; elle a accordé la priorité à l'amendement Flandin, et l'a adopté par 550 voix contre 25, sans opposition de la part du gouvernement.

L'amendement de MM. Flandin et Bozérien devient l'article premier du projet de la commission, dont les autres articles sont adoptés successivement jusqu'à l'article 14 inclusivement. La Chambre décide ensuite, sur la proposition de M. Krantz, rapporteur général de la commission, qu'elle tiendra une séance demain matin, après quoi la séance est levée.

## Sénat

Séance du 19 juillet

Le Sénat procède au tirage au sort des bureaux, puis adopte divers projets d'intérêt local.

Le Sénat adopte, après urgence déclarée, un projet autorisant le département des Hautes-Pyrénées à emprunter 300,000 fr. pour la réfection des routes dévastées par les récents orages.

Le Sénat adopte également un projet de loi adopté par la Chambre, portant répartition du fonds de subvention destiné à venir en aide aux départements.

La séance est levée.

## Nocturne

La lune était sereine et joit sur les flots.  
V. Hugo.

...Tremulo splendet sub lumine pontus  
VIRGILE.

C'est le soir, l'heure brève où s'endort la nature : Des crapauds on entend au loin le râlement... Le Mail dresse tout blanc, sa grêle architecture.. Un hibou, dans le parc, jette un halètement.

Au pied de la terrasse, avec un sourd murmure, Le flot calme et rythmé brise languissamment; Un souffle parfumé dans la sombre verdure Se glisse ardent et las comme un soupir d'amant.

Auciel, tel un flambeau pâlisant dans une urne, La lune épanouit sa lueur taciturne, Etalant sur la mer un reflet argenté;

Et parfois, sur ce fond scintillant, velouté, Coupant d'un profil noir la lumière nocturne, Une barque traverse, obscure, la clarté.

P. B.

Sur une plage du Sud-Ouest.  
Casino du Mail, 19 juillet, 10 h. s.

## INFORMATIONS

La loterie de six millions

La démarche faite par la presse parisienne et régionale pour obtenir que le ministère soumette à la Chambre un projet de loi autorisant une loterie de six millions en faveur des inondés, a complètement réussi.

Ce projet de loi a été envoyé hier lundi à la commission d'initiative et on pense qu'il sera voté aujourd'hui.

Pont effondré

Le pont de fer construit par le génie sur l'Adour, à Tarbes, pour remplacer celui emporté par les inondations, s'est effondré pendant les essais.

Il y a de nombreux blessés dont quatre grièvement.

Parmi ces derniers se trouve l'ingénieur en chef Hausser.

Le ministre de la guerre a prescrit au général Marcille et au commandant Robert, de l'Ecole des chemins de fer de Versailles, de se rendre à Tarbes et d'étudier sur place les causes de l'accident.

Incendie dans un puits à pétrole

On télégraphie de Bakou (Russie), qu'un grand incendie s'est déclaré dans un puits à pétrole à Tchernygorok.

Il y a quelques morts et huit blessés.

La veuve d'Alexandre III

On lit dans le *Cri de Paris* :

La veille de l'arrivée de l'empereur Guillaume à Péterhof, l'impératrice douairière quittera cette résidence. — Elle ira, soit au Caucase, voir son fils, le tzarewich, soit à Copenhague, voir son père, mais sûrement elle fera un voyage de courte durée d'ailleurs, car elle reviendra à St-Petersbourg juste la veille de l'arrivée de M. Faure. — Il n'est pas difficile de comprendre ce que signifie cette attitude de la veuve d'Alexandre III.

Cette attitude ne saurait surprendre personne. L'impératrice douairière de Russie a toujours manifesté ses sympathies pour la France. Elle était toute acquise à la politique d'Alexandre III que suit, d'ailleurs, le tzar Nicolas II.

M. de Brazza

L'Académie des sciences morales et politiques vient de décerner, à M. Savognan de Brazza, le prix François-Joseph Audifred, de la valeur de 15,000 fr., destiné à récompenser les plus beaux, les plus grands dévouements, de quelque nature qu'ils soient.

C'est une récompense bien placée. Si M. de Brazza est un médiocre administrateur, il a été un explorateur de premier ordre.

Catastrophe à la Guadeloupe

UNE VILLE INCENDIÉE

M. Isaac, sénateur de la Guadeloupe, a reçu du maire du Moule (Guadeloupe), le télégramme suivant :

« 15 juillet.

« Moule incendié. Pertes deux millions, Communiquez aux députés Secours.

« Maire ».

Cette catastrophe qui survient après le tremblement de terre de la Pointe-à-Pitre, réduit notre colonie de la Guadeloupe à une situation extrêmement alarmante.

Les représentants de la colonie ont fait une démarche auprès du ministre des colonies, qui leur a fait part de son intention de demander immédiatement aux Chambres un crédit de secours. De plus, ils ont demandé au ministre de l'intérieur de vouloir bien comprendre la colonie de la Guadeloupe parmi les régions au profit desquelles une loterie va être autorisée en raison des récents désastres.

Le martyr du petit Pierre

Le procureur de la République Tournade, dans son réquisitoire qui a duré trois heures, a demandé aux jurés versillais de rendre un verdict conforme à celui des jurés parisiens.

Il a, lui aussi, exprimé le regret que la loi ne permit pas de requérir la peine de mort contre Grégoire, et ne s'est pas opposé à l'admission des circonstances atténuantes en faveur des deux femmes.

Après délibération, le jury a rapporté un verdict aux termes duquel la femme Grégoire et la fille Deshayes ont été acquittées. Grégoire est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

**Petites nouvelles**

Sur la proposition de M. Ed. Delpuch, sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes, M. Boucher, ministre du commerce vient d'autoriser l'essai dans cinq départements : Ardennes, Côtes-du-Nord, Indre-et-Loire, Orne et Basses-Pyrénées, de l'attribution aux facteurs locaux et ruraux d'un traitement fixe allant de 700 à 1,100 fr. par échelons successifs de 50 fr.

— On annonce la mort de Mme Clémence Richel, belle-mère de M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, décédée au Val-André, à l'âge de soixante ans.

— Samedi a été célébré à Passy le mariage de notre confrère Lucien-Victor Meunier, du *Rappel*, avec Mlle Marguerite Casalunga; les témoins étaient, pour M. L.-V. Meunier : MM. Louis Barthou, ministre de l'intérieur et Pierre Lefèvre, directeur du *Rappel*; pour Mlle Marguerite Casalunga : MM. Pozo di Borgo, son oncle, et Bassères, ingénieur en chef de la compagnie Fives-Lille.

— On annonce parmi les prochaines décorations qui seront décernées par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, celles de M. Edouard Detaille, qui serait créé commandeur de la Légion d'honneur, et celle de M. Chervin, qui serait nommé officier du même ordre.

— M. Cochery, ministre des finances, présidera le concours de gymnastique des Sociétés normandes à Caen dimanche 8 août. Il recevra officiellement les autorités et les corps constitués et assistera à un banquet à l'hôtel de ville.

— Un violent orage s'est abattu sur Ajaccio. Deux personnes ont été tuées par la foudre : une femme, Mme Rossi, mère de cinq enfants et un berger nommé Colonna.

— Un détachement du 6<sup>e</sup> dragons est arrivé au Havre; il servira d'escorte au président de la République, pendant son séjour. Mme Faure est attendue lundi.

— M. D. Fives, maire de Sequedin (Nord) vient d'être suspendu de ses fonctions pour avoir refusé de faire placarder les discours de MM. Brisson et Hémon.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Manœuvres de santé**

Les 10, 11, 12, 13 et 14 août prochain auront lieu, à Bordeaux, des manœuvres spéciales de santé.

Un certain nombre de médecins du 17<sup>e</sup> corps d'armée y prendront part.

En outre les médecins aide-majors ou majors de la réserve ont été prévenus que ceux d'entre eux qui désireraient assister, à leurs frais, à ces manœuvres, obtiendraient des réductions sensibles sur le prix du voyage.

**Colis postaux**

Hier a été promulguée la loi relative aux

colis postaux; nous rappelons qu'aux termes de cette loi et de la convention avec les compagnies de chemin de fer qu'elle consacre, les compagnies de chemin de fer s'engagent à effectuer à l'intérieur de la France continentale le transport des colis postaux de 5 à 10 kilogram. ne dépassant pas la dimension de 1 m. 50 dans un sens quelconque, au prix de 1 fr. 25 en gare et 1 fr. 50 à domicile. Ces taxes comprennent un droit de timbre de 10 cent. revenant au Trésor.

**Médailles des Postes et Télégraphes**

Sont transformées en médailles d'argent des postes et télégraphes les médailles de bronze antérieurement décernées aux sous-agents ci-après désignés :

Bonnet, courrier auxiliaire à Cahors; Chazarain, gardien d'entrepôt à Cahors; Pluniet facteur rural à Lacapelle-Marival (Lot).

La médaille de bronze des postes et télégraphes est décernée à M. Lacroix, facteur rural à Cressensac

**Récompenses honorifiques**

Par arrêté en date du 18 juillet 1892, ont obtenu :

**Médailles d'argent :** MM. Barriety, instituteur à Salviac; Siriès, à Cornac.

**Médailles de bronze :** MM. Tauran, instituteur à la Tronquière, Combarieu à Saint-Laurent, Bach, à Concots, Mlle Bousquet, à Gourdon, M. Labie, à Laburgade, M. Lamolhe, à Saint-Germain, Mme Miquel, à Thozac.

**Mentions honorables :** MM. Mazières, à Saint-Cirgues, Lasfargues, à Gignac, Bastid, à Latouille, Bach, à Catus, Verdy, à Larmagon, Daval, à Comiac, Vidal, à Cressensac, Calasson, à Mercuis et Planchon, à Belfort.

**Championnat des écoles publiques**

Ont obtenu des diplômes au 2<sup>e</sup> championnat des écoles primaires les élèves dont les noms suivent :

X. David, de Fargues; A. Imbert, de Fargues; A. Rougier, de Luzech; E. Philip, de Fargues; C. Besombes, de Luzech; E. Dumont, de Fargues; A. Bonnafoux, de Luzech; E. Rey, de Luzech.

**Brevet supérieur**

Les examens du brevet supérieur (aspirants), ont commencé hier matin lundi; le résultat, pour l'écrit, ne sera connu que ce soir mardi.

**CAHORS**

**Société Agricole et industrielle du Lot**

CONCOURS DE VIGNOBLES EN 1897

Programme des primes proposées par la Société dans sa séance du 17 juillet 1897, et réservées exclusivement à l'arrondissement de Cahors.

**Vignes de 2 hectares et au-dessus**

1<sup>er</sup> prix, 200 fr.; 2<sup>e</sup>, 100, fr.; 3<sup>e</sup>, 50 fr.

Il est bon de rappeler que, pendant quelque temps, on avait cru, à des relations particulièrement intimes entre le chevalier et M<sup>me</sup> de Villenette, si bien que le bruit en était venu aux oreilles de Marguerite. Mais celle-ci n'avait plus eu de soupçon du jour où le Commandeur l'avait rassurée à ce sujet.

Du reste, M. de Cartelanin ne l'avait point trompée, car il ne partageait pas les sentiments qu'il avait inspirés à la piquante brune.

C'est pourquoi Marguerite, loin de s'emouvoir de sa présence qui, en pareille circonstance, l'eût autrefois blessée profondément et soulevé sa colère, l'accueillit presque avec reconnaissance.

Les deux femmes soulevèrent la tête du malade qu'ils placèrent sur un oreiller.

Sa respiration, bruyante d'abord, devint plus calme et plus normale; les couleurs reparurent sur ses joues creuses. Il rouvrit les yeux à la lumière.

La crise douloureuse était passée. Il causa à demi voix.

— J'ai horriblement souffert, dit-il. Pauvre Marguerite ! un instant, j'ai cru que c'en était fait de moi.

— Oh ! pas encore, répondit en sanglotant, Mlle de Guirandol. Aussi longtemps que je serai à côté de vous, Dieu vous laissera sur la terre.

Le chevalier eut un imperceptible sourire de bonté.

— Telle est votre pensée, mon amie. Le ciel veuille vous entendre. Mais je perds parfois toute espérance... Cependant je ne voudrais

**Vignes de moins de 2 hectares, mais de 50 ares au moins.**

1<sup>er</sup> prix, 120 fr.; 2<sup>e</sup>, 80 fr.; 3<sup>e</sup>, 45 fr.

**Vignes de 25 à 50 ares**

1<sup>er</sup> prix, 100 fr.; 2<sup>e</sup>, 70 fr.; 3<sup>e</sup>, 35 fr.

**Dispositions générales :**

1<sup>o</sup> Les concurrents aux primes de vignobles devront fournir avant le 1<sup>er</sup> août 1897 un mémoire succinct et formuler leur demande avant cette époque; ils devront en outre indiquer dans leur demande le point précis où sont situés leurs vignobles et la distance qui les sépare de la grande route ou de la gare la plus rapprochée.

2<sup>o</sup> Ces primes sont réservées exclusivement aux vignobles de l'arrondissement de Cahors.

Cahors, le 17 juillet 1897.

*Le Président de la Société,*

Député du Lot, Chevalier de la Légion d'honneur.

D<sup>r</sup> REY.

*Le Secrétaire général,*

Maurice DUPUY.

**Visite sanitaire**

A la suite d'une forte épidémie de dysenterie qui s'est déclarée dernièrement à Agen, au 9<sup>e</sup> de ligne, et qui a déterminé plusieurs décès, le médecin inspecteur du service de santé du 17<sup>e</sup> corps s'est rendu dans cette ville.

A la suite de cette visite, M. le médecin inspecteur s'est rendu à Cahors, se rappelant sans doute que l'an dernier, à pareille époque, une épidémie de fièvre typhoïde s'était déclarée au 7<sup>e</sup> de ligne.

Il a constaté que l'état sanitaire de notre régiment est satisfaisant.

**Baccalauréat**

MM. Astruc, Blanchard, Loygue, Mignot, Montagnac, élèves du lycée Gambetta, viennent d'être déclarés admissibles au baccalauréat ès-lettres première partie (rhétorique).

Dans la liste des admissibles pour le baccalauréat (philosophie), affichée hier, à Toulouse, nous trouvons également les noms suivants des élèves appartenant au même établissement :

MM. Coly, Darnis, Dumas, Guilhem, Lades, Lagaspie, Malvy, Marre, Pigeon, Triaire.

Toutes nos félicitations.

**Grandes courses internationales de vélocipèdes**  
ORGANISÉES PAR LE VÉLOCE-SPORT CADURCIEN AU BÉNÉFICE DES PAUVRES DE LA VILLE, LE DIMANCHE 25 JUILLET 1897, SUR LE VÉLODROME DES ALLÉES FÉNELON.

**Programme complet**

1<sup>re</sup> Course. — Départementale. — Championnat de vitesse. — 4.000 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, 20 fr. et titre de champion du Lot (vitesse) 1897; 2<sup>e</sup> prix, 15 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 10 fr.; 4<sup>e</sup> prix, 5 fr.

2<sup>e</sup> course. — Première internationale. — 4.000 mètres. (Prix offerts par la ville de Cahors). — 1<sup>er</sup> prix, 100 fr.; 2<sup>e</sup> prix, 60 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 40 fr.

pas m'en aller encore... faire le grand voyage...

— A votre âge, on a une longue vie devant soi, Henri... C'est une épreuve que vous traversez, comme tant d'autres. Avec votre énergie et votre force, la santé reviendra bientôt.

— Un avenir prochain le dira. En attendant j'aurai le courage de supporter mon mal tel qu'il est, malgré la fièvre qui me dévore tous les jours et dessèche mon corps pareil à un squelette.

Mme de Villenette était jusque là restée inaperçue du Commandeur. Il la remarqua au moment où elle chassait de la main une mouche posée sur son front.

Ayant remarqué qu'elle était reconnue, elle parla la première.

— Vous allez mieux ? dit-elle banalement. Savez-vous que l'on portait peine, car le médecin avait alarmé tout le monde à la baronnie.

Le chevalier hésita à répondre. Cependant il murmura :

— Oh ! tant vaudrait mourir une bonne fois que de faire souffrir ceux qui veillent à mon chevet.

— Que dites-vous là, Henri ? s'écria Marguerite en pleurant. Il m'est si doux d'être à vos côtés. Savez-vous bien que je n'en ferai jamais assez pour vous qui avez exposé votre vie pour moi !

— Vous êtes si bonne, que vous endormez ma souffrance.

En prononçant ces mots, il mit sa main dans celles de la jeune fille.

Puis le besoin de dormir l'ayant pris, il

3<sup>e</sup> Course. — Military. — 3.000 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, objet d'art (valeur 20 fr.); 2<sup>e</sup> prix (objet d'art) valeur 15 fr.; 3<sup>e</sup> prix (objet d'art) valeur 10 fr.; 4<sup>e</sup> prix (objet d'art) valeur 5 fr.

4<sup>e</sup> Course. — Bicyclettes tandems. — 4.000 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, 40 fr.; 2<sup>e</sup> prix, 30 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 20 fr.; 4<sup>e</sup> prix, 10 fr.

5<sup>e</sup> Course. — Enfants. — 1.000 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, médaille d'argent; 2<sup>e</sup> prix, médaille d'argent; 3<sup>e</sup> prix, médaille de bronze.

6<sup>e</sup> Course. — Deuxième internationale (bi) 3.000 mètres. Réservée aux coureurs ayant fourni la première internationale et non classés dans cette course. — 1<sup>er</sup> prix, 40 fr.; 2<sup>e</sup> prix, 30 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 20 fr.; 4<sup>e</sup> prix, 10 fr.

7<sup>e</sup> Course. — Honneur. — Obligatoire pour tous les lauréats. — Prix unique. — (Objet d'art) valeur 20 fr.

Il ne sera pas fait de retenue sur les prix indiqués.

Bureaux à 2 heures à l'entrée des Allées. — Ouverture des portes à 2 h. 1/2. — On pourra se procurer des cartes d'entrée à l'avance, chez Mme LARRIEU, concierge du théâtre.

**Prix des places :** Places réservées, 1 fr. 50; Premières avec chaises, 1 fr.; Secondes, 0 fr. 50; secondes militaires, 0 fr. 25.

Les enfants au-dessous de 12 ans ne paieront que 0 fr. 50 aux premières et 0 fr. 25 aux secondes. — Les élèves des divers établissements de la ville qui se présenteront aux portes du vélodrome accompagnés d'un surveillant ne paieront que demi-place.

*La musique militaire jouera pendant les courses.*

**Grande Fête de Nuit**

Organisée par le Véloce-Sport Cadurcien et l'Avenir Cadurcien

Programme. — A 8 h. 1/2, parade aux lanternes. Départ de la place Luctérius avec accompagnement de l'Avenir Cadurcien.

A 9 heures, concert musical dans l'enceinte du vélodrome.

A 10 heures, distribution des récompenses.

A 10 h. 1/2, Grand Bal de Nuit.

Prix d'entrée, 0 fr. 50 par cavalier. Les militaires non gradés ne paieront que 0 fr. 25.

Entrée gratuite pour les Dames et les Enfants au-dessous de 10 ans.

**Un succès**

Nous apprenons que M. Pierre de Valon, de Catus, neveu du sympathique avocat de Cahors, vient d'être déclaré admissible aux épreuves du baccalauréat (rhétorique).

Toutes nos félicitations.

**Palmes académiques**

Un seul instituteur du Lot a été nommé officier de l'instruction publique et c'est... l'ineffable Bourthoumieux, autrement dit : *Broute-mieur*, instituteur public à Martel.

Il pourra désormais embrasser comme des

reposa doucement sur l'oreiller.

Mme de Villenette profita de cet instant pour se retirer.

Mais au moment de franchir le seuil de la chambre, elle se retourna et fit signe à Marguerite de venir à elle, qu'elle voulait lui parler.

Mlle de Guirandol jeta un coup d'œil sur le malade et lorsqu'elle le vit endormi, elle alla rejoindre Mme de Villenette qui l'attendait.

Celle-ci l'attira dans une pièce voisine, d'où le regard plongeait sur les parterres du jardin. De là le Commandeur ne pouvait pas les entendre.

— Mademoiselle, dit Mme de Villenette avec un rougeur au front, vous êtes si admirable, votre dévouement est si tendre pour M. de Cartelanin, et vous me paraissez si franche, que je tiens à dégager mon cœur d'un poids qui l'opresse. Quand je vous aurai tout révélé, ma conscience sera tranquille et je pourrai vous voir sans baisser les yeux.

— Je ne connais pas, Madame, répondit Marguerite, quel mal vous m'auriez causé qui nécessite une confidence. Je n'ai pas à me plaindre de vous et je ne sais pas que vous ayez jamais tenté de me nuire. Cependant si vous avez des scrupules, il vous est loisible de vous expliquer et j'espère que nous n'en serons pas brouillées.

Encouragée par la bienveillance de Marguerite, Mme de Villenette commença :

(A suivre).

**DERNIER COMMANDUR**

Par MARIUS PRACY

**LE MALADE**

Il s'évanouit. Elle crut qu'il allait mourir. Marguerite se précipita sur lui, tout en larmes.

— Henri, criait-elle, je suis là, je vous garde, je vous aime.... Parlez-moi ! Dites-moi que vous ne voulez pas que nous nous séparions !... Henri, ouvrez les yeux ; regardez-moi !

Il y eut un moment d'angoisse terrible, indicible.

Le Commandeur allait s'étouffer peut-être, s'asphyxier dans le sifflement de ses bronches. Elle courut ouvrir les croisées, donna de l'air, appela quelqu'un.

M. de Cartelanin, très pâle, les traits tirés, semblait à l'agonie.

Une femme apparut. C'était M<sup>me</sup> de Villenette.

Marguerite, qui ne la connaissait pas, devint pourtant qui elle avait devant elle.

seurs toutes les oies qu'il rencontrera ? n'est-il pas palmé comme elles ?

Les lignes qui précèdent, dont on a certainement admiré l'amabilité excessive et le bon goût indiscutable, sont extraites du dernier numéro de la *Croix du Lot*.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître M. Bourthoumieux, mais nous avons pensé jusqu'ici que lorsqu'un instituteur était nommé officier de l'instruction publique — ce qui est assez rare, trop rare malheureusement, dans le corps si sympathique des instituteurs — c'était une preuve indiscutable de sa réelle valeur et de son dévouement à la tâche si difficile et si ingrate qui lui est dévolue.

Nous nous trompons incontestablement puisque la *Croix* affirme que les « palmés » sont seurs des oies !

Nous nous souviendrons de cette appréciation si jamais — chose possible après tout ! — le rédacteur de ce journal obtient la rosette !

Foire

La foire de samedi a été peu importante. Les bœufs gras ont fait défaut, quelques attelages ont été laissés au cours des derniers marchés.

Les porcelets ont été livrés à raison de 8 à 20 francs la pièce suivant grosseur.

Quelques moutons gras ont été vendus à raison de 0 fr. 60 à 0 fr. 70 le kil.

Halle. — Blé en vente, 30 hect. vendus au prix moyen de 19 fr. 50 l'hect.

Maïs. — 40 hect. vendus, 32 au prix moyen de 12 fr. 25 l'hect.

Marché. — Volailles grasses, de 0 fr. 65 à 0 fr. 70 le 1/2 kil.; poulets, de 0 fr. 85 à 1 franc le 1/2 kilog.; œufs, 0 fr. 65 la douzaine; laine, de 0 fr. 45 à 0 fr. 50 le 1/2 kil.

Arrestation

Dimanche dernier, la police de notre ville a mis en état d'arrestation le nommé Pierre Dauliac, âgé de 38 ans, natif de Souillac, pour infirmités simulées.

Cet individu, qui avait replié son bras droit dans la manche de sa chemise, se servait de ce truc pour attirer l'attention des passants auxquels il demandait la charité.

Dauliac, qui a déjà subi plusieurs condamnations, a été mis à la disposition du parquet, qui l'a fait écrouer à la maison d'arrêt.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME des 22 et 25 Juillet 1897

De 8 1/2 à 9 heures 1/2

Marche des Volontaires O. Métra.  
Charles VI (Overture) Halévy.  
Grâce de Marquise (Gavotte) G. Michel.  
Ascanio (Fantaisie) St-Saëns.  
La Vie Parisienne (Quadrille) Offenbach.

Courses de Gramat

Première Journée

Prix de la Société d'Encouragement, 2,000 fr. 1,800 mètres. — 1. Sirius; 2. Kroumir; 3. Fez.

Prix de la prairie, au trot monté, 700 fr., 3,000 mètres. — 1. Ténébreuse; 2. Duchesse; 3. Mavoisine.

Prix de la Société sportive d'encouragement, 2,000 mètres. — 1. Mardoche; 2. Quid-Nov; 3. Eurydice.

Prix du Causse, trot attelé, 3,000 mètres. — 1. Coquette, 2. Caporal.

Prix des Haras, 2,000 mètres. — 1. Loto, 2. Mak.

Prix de la Société des steeple-chases de France, 3,400 mètres. — 1. Avenir, 2. Arlequin.

Deuxième Journée

Prix des Eleveurs, 1,800 francs, 1,000 mètres. — 1. Rebeke; 2. Flora; 3. Képie; 4. Marquise; 5. Niniche; 6. Verbena; 7. Freluquette; 8. Joliette; 9. Quarta; 10. Olga; 11. Nana; 12. Bas-Blanc.

Prix de Consolation, au trot attelé, 300 fr., 4,600 mètres. — 1. Ténébreuse; 2. Mavoisine; 3. Coquette.

Prix de Gramat, 1,000 fr., 2,000 mètres. — 1. Quid Nov; 2. Sœurdegil; 3. Trompeur; 4. Eschop.

Prix de gala, au trot monté, 600 fr., 3,000 mètres. — 1. Prune-d'Ente; 2. Peinture.

Prix Alzou, course de haies, 1,000 fr., 2,800 mètres. — 1. Epieu; 2. Forestier; 3. Avenir; 4. Nectorine.

PUY-L'EVÊQUE. — Ecole communale de garçons. — Par décision en date du 26 mai dernier, M. le ministre de l'Instruction

publique a accordé à notre cours complémentaire une concession de matériel d'enseignement scientifique.

Société de secours mutuels. — La société s'est réunie dimanche dernier, 18 juillet courant, à 5 heures du soir, dans une des salles de la mairie, sous la présidence de M. Jules Puech, notaire et maire de Puy-l'Evêque.

Ordre du jour :

Nomination d'un président.  
Candidats: MM. Pons, président sortant; Salabert Hippolyte, conseiller municipal; Bousquet Pierre, aspirant au notariat.  
Ont obtenu MM. :  
Pons..... 32 voix (Elu)  
Salabert..... 22 —  
Bousquet..... 6 —  
Bulletins blancs 2

PUY-L'EVÊQUE. — La femme du coiffeur Delbreil est morte vendredi matin subitement.

PRAYSSAC. — La foire était peu granie de bœufs et les cours étaient stationnaires. Les moutons se vendaient environ 0,60 le kilo.

Les porcs étaient à des prix dérisoires  
Les dindes se vendaient 0,45 la livre.  
Les poulets, 0,50 la livre.  
Les lapins, environ 0,25 la livre.  
Les œufs, 0,50 la douzaine.  
Le blé, 16 fr. les 4/5.

Les moissons sont terminées et la récolte sera très médiocre; il n'y aura que 1/2 récolte ordinaire en paille, mais il n'y aura que le tiers en grain. Puy-l'Evêque, Vire, Touzac, Duravel, Pescadoires, Lagardelle et plusieurs autres communes du canton de Puy l'Evêque sont dans les mêmes conditions.

MONTCUQ. — La foire. — La foire du 14 juillet a été passablement belle pour la saison. La moisson étant terminée et les blés rentrés, les propriétaires s'y étaient rendus en assez grand nombre. Les divers foirails de la localité se trouvaient amplement approvisionnés d'assz beaux animaux. Néanmoins, en raison du désarroi et de la stagnation qui règne dans les affaires depuis quelques temps, et de la baisse qui se maintient toujours désespérément, les transactions assez difficiles et relativement peu nombreuses, se sont effectuées sur des bases bien peu rémunératrices pour les propriétaires éleveurs.

Voici les cours pratiqués :  
Bœufs gras, 25 à 38 fr. les 50 kilos.  
Veaux, 0 fr. 65 à 0 fr. 75 le kilo.  
Les porcs sont toujours cotés à des prix dérisoires.  
Porcs gras, de 35 à 40 fr. les 50 kilos.  
Porcelets, de 8 à 20 fr. la pièce selon grosseur.

Les marchands forains, assez nombreux sur le champ de foire, ont fait à peine pour payer leurs dépenses.

ST-MARTIN-LABOUVAL. — Service des tabacs. — On commencera à la première heure de compter les tabacs les jours ci-dessous désignés :

Rivière de Frémicac  
Lundi 19 juillet : Les Généries, Cornevic, Cros, Lascombes.  
Mardi 20 : Fontès, Condamines, l'Île.  
Mercredi 21 : Les Saulas, La Teulière, La Salle.  
Jeudi 22 : Montmartre.

Bourg de St-Martin (chef-lieu)  
Jeudi 22 : La Mouillière, Le Rial, Le Champ.

Vendredi 23 : Les Garrigues, Campana, L'Estrade, Croix-Blanche.

Samedi 24 : Mélines (pourra peut-être être compté la veille).

Dimanche 25 : Repos.  
Nougayrat

Lundi 26 : Laquette, Granières, Champ de Madame, Montbert.

Mardi 27 : Frestins, Les Graves, Albiac, Espinasse.

Mercredi 28 : Boulet, Champ de Marotte.

Jeudi 29 : Bennac, Vissac.

Samedi 31 : Mouyllat, Pech Mayolle, connu sous le nom de Pech de Mailliol.

Nota. — 1° Les étiquettes remises aux planteurs devront être placées à temps; les pieds manquant, bien jalonnés et dédoublés, bien dépamprés et les pampres laissées dans les rangées, bien brisées sans être enfouies.

2° Nous avons cru devoir publier cette liste afin que les planteurs des localités voi-

sines, qui ont des cultures sur le territoire de la commune de St-Martin-Labouval, puissent se rendre sur les lieux le jour indiqué au présent tableau.

On signale le blac-rot dans les vignes de la plaine, à St-Martin-Labouval, depuis lundi dernier. Les dommages qu'il cause commencent à se faire sentir.

Avis aux vigneronns

St-CIRQ-LAPOPIE. — Vicinalité. — On nous écrit :

Encore une fois nous appelons l'attention de nos édiles sur l'excessif mauvais état du chemin latéral au Lot, allant de Saint-Cirq à Bouzès-Haut, par Castan.

Les ornières se creusent à nouveau, toujours plus profondes, et les glissements de terrain vers la rivière continuent avec une rapidité désespérante. De telle sorte que la voie ne sera bientôt plus accessible qu'aux piétons, et encore !

Jadis on nous promettait... sous peu, la transformation dudit chemin en superbe route carrossable devant aboutir à la délicieuse solitude de Ganil, près Bouziès-Haut.

Cette promesse faisait, d'ailleurs, partie intégrante d'un plan élaboré par l'administration des ponts et chaussées, ayant déjà reçu un commencement d'exécution en amont de St-Cirq. Mais comme il y a loin de la coupe aux lèvres, cette partie du projet dont nous nous occupons, et qui paraissait être la plus urgente, reste à l'état de... projet.

En définitive, afin de prévenir des malheurs inévitables, qu'on nous restaure ou qu'on nous transforme au plus vite en route le chemin de Castan !

CARLUCET. — Fort courue tous les ans, la fête de Carlucet ne manquera pas d'attirer, cette année, une foule considérable d'étrangers. La moisson est finie, il ne reste plus qu'à s'amuser; cette brave jeunesse de Carlucet nous offre le moyen de nous esbaubir un brin, nous n'aurons garde d'y manquer.

Il fera chaud sans doute, mais les distractions qui nous y attendent nous feront certainement oublier les ardeurs de Phébus et puis

Le soir  
Il fera noir  
Le ciel sera sans lune  
Et y aura ma brune

Ah ! mes amis, que n'ai-je plus mes 20 ans !

Ma foi, tant pis, rendez-vous à Carlucet dimanche, c'est entendu.

TOUZAC. — M. Delcaillau a donné sa démission de maire, les fonds pour le secrétaire Tinchau n'ont pas été votés par le conseil municipal.

Ça se décolle !

MONTBRUN. — Trouvé mort. — Jeudi, vers 8 h. du soir le sieur Pierre Fourès, âgé de 80 ans, demeurant à Montbrun, a été trouvé mort sur les bords du Lot.

Le docteur Vernet, requis, a constaté après autopsie que le décès devait être attribué à une hémorragie cérébrale.

M. le juge de paix s'était transporté sur les lieux avec la gendarmerie de Cajarc qui a dressé procès-verbal.

GOURDON. — Examen. — Ainsi que nous l'avions annoncé, c'est jeudi matin, 15 courant, qu'on eu lieu, à Gourdon, dans une des salles de classe de l'école des garçons, sous la surveillance des membres du bureau du syndicat agricole, les épreuves de l'examen pour l'obtention du 1/4 de bourse d'internat dans une école pratique d'agriculture.

Un seul candidat s'est présenté. C'est le jeune Barrère Paul, élève du cours complémentaire de notre ville. Il a passé son examen dans d'excellentes conditions, aussi le 1/4 de bourse lui a-t-il été attribué à l'unanimité.

Il est regrettable que la carrière agricole reste si délaissée et que les agriculteurs se désintéressent autant — surtout lorsqu'on leur en fournit les moyens — de l'instruction professionnelle de leurs enfants. Ce serait cependant le seul moyen de faire la guerre à cette maudite routine qui semble devoir rester le triste apanage de l'agriculture.

Concert. — Dimanche au soir nous avons eu un charmant concert par nos deux sociétés musicales, fort heureusement reconstituées, qui se sont fait entendre sur les Allées de la République de 8 à 10 heures.

Les morceaux, fort bien exécutés, ont été

fréquemment applaudis par la foule compacte qui s'était rendue à cette petite fête.

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. — Audience du 17 juillet.

Deux condamnations pour délit de pêche ont été prononcées.

Ensuite, le sieur Cournil a été condamné à 16 francs d'amende pour détention de vingt-quatre allumettes de contrebande.

Concours hippique du 16 juillet. —

Poulinières de 4 ans. — 1<sup>re</sup> prime : M. Despeyroux à Reyrevignes, 300 fr.; 2<sup>e</sup>, M. Vedrunes à Reyrevignes, 250 fr.; 3<sup>e</sup>, M. Landes à Figeac, 100 fr.; 4<sup>e</sup>, M. Mir à Reyrevignes, 80 fr.

Poulinières de 6 à 18 ans. — 1<sup>re</sup> prime : M. Etienne Mages à Issepts, 300 fr.; 2<sup>e</sup>, M. Latapie à Boussac, 250 fr.; 3<sup>e</sup>, M. Moussié à Issepts, 100 fr. 4<sup>e</sup> Monilève à Sainte-Colombe, 80 fr.; 5<sup>e</sup>, M. Sauvagnac à Bagnac, 80 fr.

Pouliches de 3 ans. — 1<sup>re</sup> prime : M. Delfour à Fons, 100 fr.; 2<sup>e</sup>, M. Murat à Saint-Jean, 80 fr.; 3<sup>e</sup>, Landes à Terron, 60 fr.; 4<sup>e</sup>, M. Bousquet à Combes, 50 fr.

Pouliches de 2 ans. — 1<sup>re</sup> prime : M. Margne à Reyrevignes, 65 fr.; 2<sup>e</sup>, M. Bayle à Issepts, 60 fr.; 3<sup>e</sup>, M. Terrieux à Figeac, 40 fr.; 4<sup>e</sup>, M. Mage à Issepts, 35 fr. Total : 2,100 fr.

3 francs de dépense. — Les Combes, par Morteau (Doubs), le 13 mai 1893. Je vous remercie et vous suis très reconnaissant, car vous m'avez rendu la santé avec 2 boîtes de Pilules Suisses, qui m'ont complètement guérie des palpitations de cœur, congestion et anémie.

58 ANNÉES DE SUCCÈS. — 60 récomp. dont 2 Grands Prix, 17 Dip. d'Honneur, 17 méd. d'Or, etc.

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

LE SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

Souverain contre dysenterie, cholérine, indigestions, maux d'estomac, de cœur, de tête.

Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, calmant instantanément la soif et assainissent l'eau.

Préservatif contre les Épidémies

Excellent aussi pour la toilette et les Dents.

Exigez le nom DE RICQLÈS

Offrir au public au moment des vacances des romans d'une moralité parfaite signés de noms tels que ceux de : Bazin, Toudouze, P. Maël, élégamment présentés et illustrés, c'est un véritable service à rendre aux familles.

La maison MAME répond aujourd'hui à ce besoin en mettant en vente : *Stéphanette*, l'un des plus délicieux romans de René Bazin, rehaussé de dessins de Vuillemin, et *Cœurs naïfs*, une délicieuse idylle accompagnée d'élégants croquis de Louise ABBÉMA. Ces deux livres seront le succès de la saison.

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	104 65	104 67
3 0/0 amortissable.....	102 75	102 90
3 1/2 0/0 1894.....	108 02	108 10
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	504 50	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	93 90	93 92
Madagascar 6 0/0, 1887.....	—	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	112 45	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.)....	105 35	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	103 —	—
— Daïra-Sanieh (20 f r <sup>m</sup> ).....	105 50	—
— Privilégiée (500 f cap.)....	104 15	—
— Domaniales (20 L. cap.)....	—	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.)....	63 05	62 10
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	104 —	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente)....	94 35	94 25
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.)....	22 70	—
Roumain 5 0/0 1875.....	—	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	103 35	—
— 4 0/0 1880.....	103 20	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.	104 70	—
— 4 0/0 1890, 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> émis....	103 70	—
— 4 0/0 consol., 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série.	103 10	—
— 3 0/0 1891, or, t. p. ....	94 95	94 80
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 85	101 35
Turc, série D.....	21 90	21 90
Ottomanes priorité (500 f)....	449 —	448 —
Douanes ottomanes (500 f)....	484 —	474 —
Banque de France.....	3695 —	3695 —
Banque Paris et Pays-Bas....	864 —	865 —
Comptoir national d'escompte..	586 —	—
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	685 —	682 —
Crédit indust. et commercial..	593 —	—
Crédit lyonnais.....	778 50	777 —
Société de Crédit mobilier....	57 —	—
Société générale.....	519 —	519 —

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

VITICULTURE

Rupestris Pardes (1)

PRODUCTEUR DIRECT SANS RIVAL

Depuis le congrès de Beaune (1869), les savants praticiens se sont occupés de la multiplication des vignes américaines, soit par hybridation, soit par semis. Bien des sujets sortis de ces méfaits, annoncés à grand son de trompe, comme devant reconstituer le monde viticole, résistant à tous les terrains et à toutes les maladies. Mais toutes les espérances ont été bientôt déçues, et ces belles annonces tant colorées sont restées sans retentissement, car elles étaient sans vérité; au lieu de prospérer, ces plants dépérissent vite et meurent promptement.

Que de déceptions, que de ruines, que de misères occasionnées par des gens peu consciencieux de leurs actes et par de viles tromperies, par exemple: Les Clintons vendus sous des noms différents pour leur résistance au phylloxéra et dont le vin devait être le *nec plus ultra* de tout ce que l'on devait créer...

Pauvres vignerons trop naïfs et trop crédules! Vous voilà victimes de votre foi sans examen, ce que l'on vantait tant était ce qu'il y a de plus mauvais dans les vignes américaines.

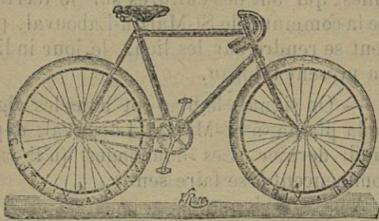
Notre but n'est pas pourtant de chercher à décourager celui qui veut bien faire. Une expérience de vingt ans en l'art viticole nous fait un devoir d'indiquer le plant désiré, le plant rêvé depuis longtemps, la bonne voie à suivre, et en cela nous ne craignons pas les contradicteurs, Directeurs régionaux d'agriculture, professeurs d'agriculture, membres des sociétés d'agriculture du Lot, et milliers de personnes venues des quatre coins des pays viticoles de France. Aux nombreux lecteurs du *Journal du Lot*, nous sommes heureux d'annoncer ce nouveau venu dont le nom est: *Rupestris Pardes*.

Cet hybride de *Rupestris* et de *Vinifera* est le plus grand producteur direct connu jusqu'à ce jour; d'une grande vigueur, d'une grande rusticité et d'une grande fertilité. La vendange du pied mère, (9 ans), a pesé chez l'obteneur 46 kilogrammes. Mis en vente pour la deuxième fois, ce rupestris producteur direct, qui en raison de la puissance de son système radiculaire, se trouve être supérieur à presque tous les autres porte-greffes et surtout aux plants directs, résistant vigoureusement au phylloxéra, peu sensible au mildiou, indemne de black-rot, semble avoir concentré en lui toutes les qualités de sa famille; son vin de première qualité (douze degrés), d'un beau rouge vif, exempt de tout goût de fox, le fait rechercher de toutes les sommités viticoles. Essayé depuis cinq ans dans nos divers terrains, siliceux, argileux, calcaires et crayeux, il s'est toujours montré partout vigoureux et d'une fructification sans égale. Ce plant est appelé à rendre de grands services dans les coteaux où l'on redoute le greffage.

Victor COMBES,  
Chevalier du Mérite Agricole.

(1) Synonymie: *Rupestris Ladoste*, *Rupestris Soulaiges*, *Rupestris Delbreil*, etc., etc. Pour plus amples renseignements, voir notre huitième édition sur les vignes américaines (prix 3 fr. franco poste). En vente chez l'auteur, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot).

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOURSE D'OR



H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ELECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors  
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

MAISONS RECOMMANDÉES

Essuie-Rasoir Antiseptique Loubeyre Bd Gambetta Cahors.



LOTION ANTISEPTIQUE LOUBEYRE

Arrête la chute des Cheveux, fait disparaître les Pellicules. Approuvée par les sommités médicales de Paris et de province.

La Maison Loubeyre, seule propriétaire de ce produit, traite à forfait avec les clients. — Si les résultats promis ne sont pas obtenus, on n'a rien à payer. — Pour toutes les commandes, s'adresser à M. Loubeyre, Boulevard Gambetta CAHORS.

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

CABINET DENTAIRE

OUVERT TOUS LES JOURS

De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET

Mécanicien-Chirurgien Dentiste

Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.

Prothèse et Réparations

Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

Spécialité de boîtes pour conserves

Travaux de Bâtiment, — Articles de ménage  
Plomberie et Robinetterie

Jules ROLLES

Ferblantier Lampiste, Place du Marché, Cahors.

HENRI VÉDRENNES

PLACE DE LA CATHÉDRALE

CAHORS

Ancienne Maison GAMBETTA Jeune

SPÉCIALITÉ DE FOIES GRAS

J. VALDIGUË

PHOTOGRAPHE à Cahors

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

HOTEL des AMBASSADEURS

Fondé en 1775 TENU PAR

M. LASAYGUES

Recommandé à MM. les Voyageurs de Commerce et aux Familles.

BOULEVARD GAMBETTA, CAHORS.



TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné

Bibliographie

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris — Rédacteur en chef: Henri de Parville. Sommaire du numéro 1250, du 17 Juillet 1897.

Les perfectionnements de la pêche maritime, par Edmond Perrier. — Les illusions de la verticale, par G.-E. G. — Une horloge géographique. — Une singularité de la nature, par Ch. Marsillon. — Effets de grêle. — Minéral cristallisé, par Flamel. — Les rayons Rontgen et les momies, par Albert Londe. — Vibrations et radiations, par E. Hospitalier. — Coloration du verre, par J.-F. Gall. — Un nouvel observatoire militaire, par L. R. — Dague, par A. Riant. — Chronique. — Les feux d'artifices monstres, par Daniel Bellet.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

PRIME MUSICALE GRATUITE

lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT: PLUS DE MODELES NOUVEAUX PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE PLUS DE LITTÉRATURE PLUS DE RECETTES DE CUISINE PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 3 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.  
3 MOIS : 3 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.



SUPRÊME

EAU DE NOIX



Louis DENOIX à Brive la Gaillarde

1<sup>re</sup> Exposition Internationale Toulouse 1887, Méd. Or.  
2<sup>e</sup> Exposition Universelle Bordeaux 1895, Méd. Argent.  
3<sup>e</sup> Exposition Nationale Périgueux 1896, Médaille Or.  
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES.

VINS DE TOUTE PROVENANCE

SPECIALITÉS:

Anisette et Liqueurs supérieures  
Sirops garantis  
Seul fabricant du CURAÇAO (Pierre Lacoste)  
double-orange et triple-sec

Echantillons sur demande

GUERISON

Certain et Radical de toutes les AFFECTIONS de la PEAU  
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.  
Pneumonie, Bronchite, etc.  
Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et qui est le seul véritablement efficace, ne gêne pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.  
M. LÉNORMAND, Médecin-Spécialiste, ancien Aide-Major des Hôpitaux M<sup>ns</sup>, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

12 PRESSES — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETIRATION —

SEPT MUES PAR LA VAPEUR

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES

EN TOUS GENRES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BROCHURES, THÈSES

CATALOGUES

MÉMOIRES

ACTIONS, OBLIGATIONS

MANDATS

IMPRIMERIES A. COUESLANT  
LE VIGAN (Gard)  
LE VIGAN (Viganaise)  
(ANCIENNE IMPRIMERIE L. LAYTOU)  
1, Rue des Capucins  
Le Journal du Lot (tri-hebdomadaire)

(ANCIENNE IMPRIMERIE L. LAYTOU)  
Rue de la Prairie  
L'Echo des Cévennes (hebdomadaire)

Circulaires

PROSPECTUS

TÊTES DE LETTRES

FACTURES, ENVELOPPES

CARTES DE VISITE

LETtres DE FAIRE PART DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS

BORDERAUX, ÉTIQUETTES, PRIX-COURANTS

AFFICHES en NOIR et en COULEURS de TOUTES DIMENSIONS

BROCHAGE, — NUMÉROTAGE, — PERFORAGE, — CLICHAGE

CARTE DU LOT

MISE A JOUR ET DONNANT TOUS LES CHEMINS DE FER EN PROJET OU EN CONSTRUCTION

En vente au Bureau du Journal:

0,50 centimes; sur Carton, 0,75 centimes



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!

GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqures, cravasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, piqûres de toutes nature. Réparation exacte du poil par le vrai Réparateur Tricard. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50  
Indication de déceler des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur Tricard, dit aussi Réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé

Illustration. — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.

Mode de publication. — Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1<sup>er</sup> avril.

Souscription à forfait 150 francs.

Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 francs.

Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.